

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue au Centre multifonctionnel au 453 rue Ennis, mardi 2 mars 2021 à 21h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. **LÉGISLATION**
  - 4.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 197-2021
  - 4.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 199-2021
  - 4.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 198-2021
5. **FINANCES**
  - 5.1 Compte pour approbation
  - 5.2 Demande d'aide financière pour le Gala Méritas 2021 de la Polyvalente Bélanger
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
7. **PERSONNEL**
8. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 8.1 Unis pour la faune
  - 8.2 Demande dans le programme de l'initiative pour des collectivités en santé

8.3 Suggestion de prix pour le Dek Hockey

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

11.1 Appui service d'écoute

12. Période de questions

13. Clôture / ajournement de la séance

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2021-03-70** Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

## **3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

**2021-03-71** Il est proposé par monsieur Alain Poulin, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 février 2021 et de la séance d'ajournement du 16 février 2021.

## **4. LÉGISLATION**

### **4.1. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 197-2021**

**2021-03-72** Monsieur Cédric Quirion donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 197-2021 décrétant des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout des rues Poulin et Mercier en vue d'une dépense et d'un emprunt de 2 226 483 \$ sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Shawn Marier dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

### **4.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 199-2021**

**2021-03-73** Monsieur Alain Carrier donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 199-2021 modifiant le règlement numéro 166-2018 décrétant une dépense et un emprunt de 1 085 453 \$ pour des travaux de réfection dans le rang 6 sud sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Madame Karine Champagne dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

#### **4.3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 198-2021**

**2021-03-74** Monsieur Cédric Quirion donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 198-2021 décrétant des travaux d'amélioration de la route dans le rang 9 en vue d'une dépense et d'un emprunt de 1 893 749,14 \$ sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Alain Poulin dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

#### **5. FINANCES**

##### **5.1. COMPTES POUR APPROBATION**

**2021-03-75** **Considérant** que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** les listes des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de février 2021 au montant total de 197 619,33\$ soient adoptés tels que présentées et détaillées comme suit :

Salaires et allocations payés :	38 517,95\$
Factures payées :	68 719\$
Factures à payer :	105 821,14\$

##### **5.2. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LE GALA MERITAS 2021 DE LA POLYVALENTE BELANGER**

**2021-03-76** **Considérant** que les responsables du Gala Méritas 2021 de la polyvalente Bélanger de Saint-Martin font une demande d'aide financière à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley;

**Considérant** que la contribution financière servira à octroyer des récompenses aux élèves ayant déployé des efforts académiques tout au long de l'année scolaire;

**Considérant** que le conseil municipal est en accord avec l'idée de récompenser l'effort académique et l'implication des élèves dans leur milieu scolaire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise que la Municipalité accorde un montant de 200 \$ au comité du Gala Méritas 2021 pour l'octroi de récompense aux élèves méritants.

#### **6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX**

## 7. PERSONNEL

## 8. LOISIRS ET CULTURE

### 8.1. UNIS POUR LA FAUNE

2021-03-77

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

**Considérant** que l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies

**Considérant** qu' au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

**CONSIDÉRANT** que certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

**CONSIDÉRANT** que selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

**CONSIDÉRANT** qu'un des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures règlementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache ( RTLB );

**CONSIDÉRANT** que les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

**CONSIDÉRANT** que le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaires ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois;

**Qu'il** soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

**QUE** l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

## **8.2. DEMANDE DANS LE PROGRAMME DE L'INITIATIVE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ**

**2021-03-78**

**Considérant** que les Fondations communautaires du Canada (FCC) offrent une aide financière dans le programme de l'initiative pour des collectivités en santé ;

**Considérant** que la Municipalité répond aux critères du programme;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour l'achat de bac de fleur, de terre et d'accessoire;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière couverte à 100% ;

**Que** la municipalité n'aura aucuns frais reliés à ce projet ;

**Que** la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux relié au projet découlant de l'obtention de la subvention.

## **8.3. PRIX POUR LE DEK HOCKEY**

**2021-03-79**

**Considérant** le budget proposé par la responsable des sports, loisirs et culture pour le Dek Hockey de l'été 2021;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil approuve le budget du Dek Hockey de l'été 2021 tel que proposé par la responsable des sports, loisirs et culture.

## **9. RAPPORT**

## **10. CORRESPONDANCE**

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de décembre 2020

## **11. AUTRES SUJETS**

### **11.1. APPUI SERVICE D'ECOUTE**

**2021-03-80**

**Considérant** le que le gouvernement fédéral a adopté une motion visant l'adoption d'un service d'écoute téléphonique national accessible au moyen du numéro 988 pour prévenir le suicide et fournir une assistance immédiate en cas de crise ;

**Considérant** que la demande en services de prévention du suicide a augmenté de 200 % pendant la pandémie de COVID-19 ;

**Considérant** que pour utiliser les services d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide existants, il faut composer des numéros à 10 chiffres difficiles à mémoriser, chercher dans des répertoires ou être mis en attente;

**Considérant** les États-Unis auront un service d'écoute téléphonique national accessible par le numéro 988 en 2022;

**Considérant** que la municipalité reconnaît la grande importance de faire tomber les obstacles critiques dressés devant les personnes en situation de crise qui cherchent de l'aide ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil appuie la création de ce service d'écoute téléphonique national.

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

## **12.AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2021-03-81**

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 16 mars 2021.

Il est 21h30.

---

Dany Quirion, maire

---

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier